Image not found or type unknown

réception d'une déclaration d'appel

Par **ablafai**, le **13/01/2013** à **10:25**

Bonjour

Suite à la séparation avec la mère de mes 2 enfants, nous sommes passés en jugement devant le JAF en mars 2011.
Aujourd'hui, je reçois une demande d'appel faite par elle sur un jugement qui a eu lieu en mars 2012. Or je n'ai jamais reçu notification me demandant de me présenter à ce jugement et je n'ai jamais reçu les conclusions de ce jugement.
Je me suis donc aperçu qu'après ce second jugement, j'avais encore plus de droit qu'après le premier mais je n'ai bien sur rien pu mettre en place ne le sachant pas.
On me demande maintenant de constituer avocat sur 15 jours. Je n'ai sincèrement pas les moyens actuellement de payer un avocat. Je ne sais pas comment gérer cette histoire. Je vais contacter par téléphone le greffe du tribunal demain mais j'aimerai avoir vos avis avant.
Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés